

# **ASPIRE – UNE VIE ET UN TOIT**

Association Loi 1901  
siège social : 33 rue des Frères Blais  
94200 IVRY SUR SEINE  
883 484 982 RCS CRETEIL

---

## **PROCÈS-VERBAL DE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

**DU 29 JUIN 2023**

---

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf Juin,

Le conseil d'administration de l'association « Aspire – Une vie et un toit » s'est réuni au siège social, en assemblée générale annuelle.

La feuille de présence permet d'établir quels administrateurs étaient présents ou représentés :

Monsieur Arnaud GERVAIS	Présent et non représenté
Monsieur Stéphane TOMASSO	Présent et non représenté
Monsieur Jean-Luc PLAVIS	Présent et non représenté
Madame Ofelia POZO MALAGA	Présente et non représentée

Tous les membres du bureau et du conseil d'administration étant présents ou représentés, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Arnaud GERVAIS préside la séance en sa qualité de Président de l'association et Madame Ofelia POZO MALAGA est désignée en tant que secrétaire de séance.

Le Président dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- le rapport d'activité de l'association,
- les comptes annuels : bilan, compte de résultat et annexe.

Il précise que tous les documents prescrits par l'Article 41 du Décret du 3 Juillet 1978 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au Siège Social, dans les délais prévus par ledit Article.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Approbation du précédent compte rendu d'Assemblée Générale
- Approbation du rapport moral
- Approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- Affectation du résultat
- Vote sur le budget prévisionnel
- Fixation du montant de la cotisation
- Approbation des candidatures au Conseil d'Administration
- Questions diverses

Le Président donne ensuite lecture du rapport d'activité et ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

### **APPROBATION DU PRÉCÉDENT COMPTE RENDU D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Le précédent compte rendu d'Assemblée générale est approuvée par l'assemblée à l'unanimité.

### **APPROBATION DU RAPPORT MORAL**

Présenté par le secrétaire général de l'association Monsieur Jean-Luc PLAVIS

Aucune question n'a été posée

Le rapport moral est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité

### **APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER ET APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022**

Présenté par la trésorière de l'association Madame Ofelia POZO MALAGA

Aucune question n'a été posée

Le rapport moral et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 sont approuvés par l'Assemblée à l'unanimité.

## **AFFECTATION DU RÉSULTAT**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 dégagent un excédent de 333 euros lequel est affecté en report à nouveau. Aucune question n'a été posée  
L'affectation du résultat est approuvée par l'Assemblée à l'unanimité

## **VOTE SUR LE BUDGET PRÉVISIONNEL**

Présenté par la trésorière de l'Association Madame Ofelia POZO MALAGA  
Aucune question n'a été posée  
Le budget prévisionnel est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité

## **FIXATION DU MONTANT DE LA COTISATION**

Le montant de la cotisation pour l'année 2023 est de 30 euros.  
Aucune question n'a été posée  
Le montant de la cotisation pour l'année 2023 est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité.

## **APPROBATION DES CANDIDATURES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Un certain nombre d'administratrices et d'administrateurs ont été choisis afin d'intégrer le conseil d'administration de l'association. Ces personnes sont :

- Bruno MOREL
- Jean-Marc BENKEMOUN
- Coline BERRY-ROJTMAN
- Kathya de BRINON
- Violaine de FILIPPIS-ABATE
- Yaël MELLUL
- Elisabeth PONTVIANNE
- Pascal NEVEU
- Dana-Lee SOTO MONGE
- Ayih EKUÉ
- Jacques RUTMAN
- Isabelle RENARD

Aucune question n'a été posée

L'ensemble des propositions de candidatures des personnes précitées, qui entreront effectives au cours de l'année 2023, a été approuvé par l'Assemblée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures

Le Président de la séance  
Arnaud GERVAIS

Le Secrétaire de séance  
Ofelia POZO MALAGA